



LE BULLETIN DE BAIE-TRINITÉ

28, ROUTE 138, BAIE-TRINITÉ (QC) G0H 1A0
418-939-2231

INFORMATIONS MUNICIPALES

LE MOT DE VOTRE MAIRE

Je confirme à la population ce que les médias d'information ont laissé savoir, c'est-à-dire que la séance ordinaire du Conseil municipal du village de Baie-Trinité, tenue le mercredi 9 octobre, a été la dernière sous la tutelle de la Commission municipale du Québec. En effet, le 4 octobre dernier, la CMQ m'a informé que ladite tutelle prendrait officiellement fin le lundi 4 novembre 2019.

Je tiens à remercier la population de Baie-Trinité pour la patience et la compréhension dont elle a fait preuve. La tutelle était nécessaire pour le retour à la normale des opérations de la Municipalité et pour que cette dernière rencontre les exigences imposées par les lois du Québec.

Tout ce travail ne s'est pas fait seul. C'est toute une équipe d'intervenants qui s'est acharnée à remettre « le train » sur la bonne voie. Je remercie donc chaque personne qui s'est impliquée dans cette démarche ardue, mais nécessaire. Chacune et chacun d'entre vous qui avez donné, à la mesure de vos capacités, les efforts requis. Je ne voudrais pas oublier de remercier nos tuteurs de la CMQ : Maître France Thériault, Maître Denis Michaud et Maître Alain R. Roy. Ils nous ont guidés dans toute cette démarche par leur travail acharné et leur professionnalisme.

Finalement, je tiens à remercier le Conseil en place, car ses membres ont fait preuve d'ouverture face à la procédure de la tutelle. Cette ouverture nous a facilité le passage dans cette période difficile.

Dans un autre dossier actif, je tiens à vous informer que dans la réfection de l'aqueduc sur la rue Bilodeau, nous avons prévu installer deux bornes fontaines supplémentaires afin d'augmenter la sécurité des résidents.

UN MOT DU DIRECTEUR



Je tiens à dire que je ne suis pas très fier du ou de la « Einstein » qui est allé porter ses déchets dans la nature, à quelques pieds d'une de nos rues. Je ne peux pas croire qu'en 2019 quelqu'un agisse de la sorte. De plus, dans les déchets, il y a des carcasses de loup marin. C'est comme envoyer une invitation écrite aux loups de venir se régaler dans notre périmètre urbain. Ce comportement est inacceptable et ça place nos citoyens et nos **ENFANTS** en danger.

Félicitation à Divertissements M.E. Kafkaïen pour l'événement spectacle du 19 octobre sur la rue Monique. Je tiens aussi à féliciter les citoyens bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation et la réalisation. Une nouvelle tradition s'installe dans notre communauté. Bravo!

Des citoyens nous ont demandé des informations sur le déneigement privé cet hiver. Malheureusement ce n'est pas dans un domaine où une municipalité peut avoir juridiction. Par contre, nous pouvons vous orienter, d'une façon objective, vers les entrepreneurs qui effectueront du déneigement privé cet hiver.

La seule chose qu'on ait à faire c'est d'avoir le courage de se lancer. On se lance, on aime, on se plante, on se relève. Mais il faut marcher la tête haute !

Mark Sloan

LE SERVICE D'AQUEDUC ...

Le gel des tuyaux de plomberie : Le prévenir vaut mieux que le guérir

La période hivernale approche à grand pas. Il est pressant de se préparer pour éviter le gel des tuyaux qui peut survenir vers la fin de l'hiver. Dans plusieurs cas, il est possible d'éviter ce problème.

La pire méthode à utiliser, c'est le « voleur d'eau ». Cette méthode provoque un gaspillage honteux de notre plus précieuse ressource naturelle. Nous en avons parlé dans une édition précédente (voir l'[Édition de janvier 2019](#)). On y mentionnait une perte potentielle de **131 400** litres d'eau par mois.

Si vous ne prévoyez pas utiliser votre résidence, il faut faire fermer la valve d'entrée d'eau de l'aqueduc et procéder à la purge de la plomberie. Attention : Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau avant de le vider.

Pour éviter le gel hivernal dans une résidence habitée, il faut s'assurer que la plomberie ne passe pas dans des endroits où elle risque de geler : près des murs de fondation, près d'une infiltration d'air froid ou dans un secteur non isolé du bâtiment. Si vous connaissez une zone problématique, veuillez à corriger le problème en isolant adéquatement la plomberie, en colmatant les points d'entrée d'air froid. On peut aussi songer à installer une lampe incandescente de 60 à 100 Watts près du point froid (la lampe DEL ne génère pas assez de chaleur).

Détection d'éventuelle fuite :

Profitez de l'inspection de votre plomberie pour écouter le bruit généré par celle-ci, près de la valve d'entrée d'eau de votre résidence. Pour ce faire utilisez un long tournevis plat. Appuyez-le sur le tuyau d'entrée d'eau puis apposez votre oreille sur le bout du manche. Si vous entendez un sifflement alors que personne n'utilise d'eau dans la maison, il y a de forte chance qu'une fuite se soit installée sur votre entrée d'eau ou près de chez-vous. Merci de le signaler à la Municipalité afin qu'on oriente la recherche de fuites dans votre secteur

Taches roses ou noires dans le bain ou cerne rose dans la cuvette des toilettes :

Ces taches sont causées par plusieurs bactéries dont *Methylobacterium*, *Serratia Marcescens*, etc. *Methylobacterium* est une bactérie très commune qui peut provenir du réservoir d'eau chaude. On retrouve sa présence autant dans l'air que dans la poussière de nos résidences. Sa prolifération se traduit par l'apparition progressive d'un biofilm rose ou noir sur les endroits humides (pomme de douche, cuvette des toilettes, rideaux de douche, contour du bain, etc.). Cette bactérie est inoffensive pour les individus en bonne santé mais peut être problématique pour les individus immunosupprimés, les personnes âgées et les enfants ou les personnes souffrant de troubles respiratoires chroniques. Les pièces de la maison les plus affectées sont les salles de bains, salles d'eau et toilettes démunies d'évacuateur d'air. Elles peuvent également se fixer sur les rideaux de douches en plastique ou en tissus et les tapis. Étant donné que ce type de bactérie peut se proliférer dans le réservoir d'eau chaude, nous vous rappelons qu'il est fortement déconseillé de consommer l'eau chaude du robinet pour l'alimentation. En passant, la température du chauffe-eau ne doit pas être variée, à moins de l'avis d'un professionnel. Le réglage normal devrait être ajusté à 60°C afin d'éviter les brûlures ainsi que la prolifération de la bactérie *Legionella pneumophila* responsable de la maladie du légionnaire.

Quoi faire?

Nettoyer les surfaces affectées en frottant avec un produit récurant doux, rincer, désinfecter avec une solution diluée d'eau de javel, laisser agir quelques minutes, frotter au besoin, rincer et sécher. Pour éviter un excès d'humidité, faire fonctionner les évacuateurs d'air avant la douche ou le bain et les faire fonctionner jusqu'à ce que le taux d'humidité soit revenu à la normale. Si vous n'avez pas d'évacuateurs d'air, assécher le plus possible les parois de la douche et du bain. Répétez ces conseils selon la fréquence de réapparition du cerne rose ou noir.

En terminant, les employés municipaux viennent de procéder au rinçage annuel du réseau d'aqueduc. Cette opération qui se fait en ouvrant les bornes d'incendie, assure un maintien de la qualité de l'eau. Elle peut provoquer un léger changement de coloration de l'eau parce qu'elle remet en suspension les éventuels dépôts accumulés dans le réseau. Si vous notez ce changement, il n'est pas recommandé de consommer cette eau, il vous suffit de la laisser couler jusqu'à ce que la transparence revienne à la normale.

Feuillet paroissial – Paroisse de la Sainte-Trinité



Eglise de Baie-Trinité

Responsable : M. Joscelyn Vaillancourt tél. : 418-296-9602
 Fabrique : 23, Route 138, Baie-Trinité (QC) G0H 1A0
 Téléphone : 418-939-2236 Télécopieur : 418-939-2237

Personnes à contacter :

Secrétariat de la fabrique de Baie-Trinité : Ginette Gilbert418-939-2522
 Préparation au baptême : Gérald Jean418-939-2320
 Funérailles, sépultures ou chorale : Johanne Jourdain418-939-2666



Chapelle des Islets Caribou

Célébrations du mois de septembre 2019

DATES	CÉLÉBRATIONS	INTENTIONS
3 Novembre 31 ^e dimanche du temps ordinaire	Célébration de la parole à Baie-Trinité, à 10h30 <i>Une offre qui transforme tout.</i>	Au cœur de la parole de Dieu, en ce dimanche, résonne une invitation à se laisser toucher en profondeur par le Seigneur qui s'invite chez-nous.
10 Novembre 32 ^e dimanche du temps ordinaire	Messe à Baie-Trinité à 10h30 <i>La mort et après? Nous sommes promis à la résurrection.</i>	Sainte Vierge Marie / Jena Huard et Suzanne Champagne Danielle St-Louis / Ghislaine Harvey
17 Novembre 33 ^e dimanche du temps ordinaire	Célébration de la parole à Baie-Trinité, à 10h30 <i>Persévérance encore et toujours.</i>	<i>Malachie et Jésus nous apprennent que croire n'est pas toujours facile. Découragements, doutes, incertitudes, etc... La persévérance est la petite voix qui nous assure qu'avec le Christ, rien n'est jamais perdu.</i>
24 Novembre Le Christ Roi de l'univers	Messe à Baie-Trinité à 10h30 <i>Un Roi pas comme les autres, un Roi venu pour servir et donner sa vie.</i>	Henri Beaudin (1 ^{er} anniversaire) / Lucille, Delvina et Régina Beaudin Hervé Thibeault (25 ^{ème} anniversaire)/ Luc et sa famille

Information :

Le dimanche 8 décembre 2019, après la messe, on procédera à l'élection de 2 marguilliers. Vous êtes attendus en grand nombre; il est important de s'impliquer.

Rappels :

- La dîme est de 60,00\$ par personne.
- Rappelez-vous de contacter le CSLS pour votre vaccin antigrippal.

Activités de la FADOQ : Bingo : les 1, 15 et 29 novembre; Brunch le 3.



Pensée du mois

Quand l'enfant ne voit plus son hochet, ce dernier n'existe plus pour lui. Souvent, nous nous comportons comme lui en ce qui a trait à nos déchets. Pourtant ils ne disparaissent pas quand ils quittent notre champ de vision; ils polluent l'environnement, ou le paysage. Quand allons-nous nous comporter en adulte responsable ?